

# Éthique, épistémologie et activité de travail : la perspective psychanalytique à l'épreuve de l'éthique ? Ou l'inverse ?

Hélène Tessier

Je remercie les organisatrices de la soirée, Allannah et Louise, de m'avoir invitée et de me permettre de présenter certaines questions relatives à l'éthique en psychanalyse sous un angle qui m'intéresse particulièrement et qui s'éloigne considérablement des aspects déontologiques. Il s'agit d'un angle qui n'est pas spécifique à la psychanalyse, mais qui la concerne tout autant qu'il concerne d'autres champs d'activités. Le travail que je vous présente ce soir est issu pour partie de mon enseignement à l'École d'Études de conflit et particulièrement de mon cours intitulé « Dimensions *éthiques des conflits* ».

Le titre de ce cours pourrait faire l'objet d'un chiasme : au lieu des « dimensions éthiques des conflits », ne devrait-on pas parler des « dimensions conflictuelles de l'éthique » ? La dimension conflictuelle constitue une composante fondamentale de l'éthique en tant que raison pratique. La préoccupation éthique, au moment de prendre une décision, ne va pas de soi. Elle est elle-même génératrice de conflit puisque, la plupart du temps, elle s'incarne dans une position de résistance. C'est pourquoi j'ai donné un sous-titre à mon cours sur les dimensions éthiques des conflits : l'éthique à l'épreuve de la peur. C'est sous cet angle que j'aborderai les deux aspects dont nous traiterons ce soir.

Le premier porte sur les rapports entre psychanalyse et prise de décisions éthiques. Plus précisément la psychanalyse, en particulier la découverte de l'inconscient, rend-elle d'emblée simpliste l'idée qu'il y ait effectivement d'une part, une prise de décisions et d'autre part imputabilité de celui qui la prend ? De plus qu'a-t-elle à dire sur la peur ?

Le deuxième porte sur la psychanalyse comme activité de travail. Mon angle d'approche ne sera pas la psychanalyse comme activité clinique, bien que les considérations que nous allons examiner peuvent également s'y appliquer. Comment se pose la question morale, ou éthique, dans le cadre des rapports sociaux de travail des psychanalystes ? Les choix épistémologiques comportent-ils une dimension éthique ? Comment cette dimension s'incarne-t-elle en psychanalyse, particulièrement dans la vie scientifique psychanalytique ?

## I. Éthique, psychanalyse et inconscient : la subjectivité morale

Qu'est-ce que l'éthique ? La définition de l'éthique, de même que les distinctions entre éthique et morale, font l'objet de nombreux débats. Sans trop insister sur ce point, je dirai quelques mots sur cette distinction, puisqu'elle permet aussi de cerner la définition de l'éthique, au sens où nous l'emploierons ce soir. Il s'agit d'expliquer ma position, qui sur cet aspect est fortement inspirée de celle de Paul Ricoeur<sup>1</sup>. Éthique et morale sont

---

<sup>1</sup> Entrée Éthique .

pour lui deux termes complémentaires, qui se rapportent à une question commune : qu'est-il bien, ou mieux, de faire - ? Cette question incarne la dimension pratique de l'éthique, dont le nom kantien est précisément la raison pratique. Au moment de prendre une décision, la dimension éthique ou morale a trait à la détermination de ce qui est bien, ou mieux, de faire. De ce point de vue, elle se distingue<sup>2</sup>, des autres dimensions, qui peuvent néanmoins s'avérer tout aussi déterminantes au moment de prendre une décision<sup>3</sup>. Pour Ricoeur, éthique et morale constituent un tout : elles contribuent ensemble à incarner la normativité morale dans l'action. La morale est la partie centrale de ce tout : elle correspond, selon Ricoeur au « royaume des normes ».

Regardons d'un peu plus près la définition que Ricoeur donne de la morale . Elle comporte selon lui deux versants : le versant objectif , en l'occurrence la norme elle-même, et un versant subjectif, autrement dit le sujet, qui obéit à la norme. Notons que le terme subjectif se réfère ici à la subjectivité morale. La subjectivité morale renvoie simplement au sujet soumis à la norme : le sujet moral est le sujet imputable. Il ne faut pas confondre ici le terme subjectif avec ses autres emplois.

Pour revenir à Ricoeur, nous retrouvons d'une part, la norme, celle qui se retrouve au fondement de la décision et, d'autre part le sujet qui lui obéit. Les deux versants de la morale se retrouvent ainsi dans un rapport dialectique : le rapport entre commander et obéir. Ce résumé requiert quelques explications. Rappelons en premier lieu qu'il n'est pas question ici d'une norme qui corresponde nécessairement à une norme juridique, ou à une norme sociale ou professionnelle. Ricoeur se réfère à la norme dans un cadre kantien; elle pourrait correspondre dans ce contexte à la « maxime » de l'action , à son principe. Toute décision repose sur une norme qui lui donne son caractère de décision. Quand on décide, on choisit : ce choix repose, qu'on le veuille ou non, sur une norme qui s'impose à l'individu comme dictant la chose à faire. Pourquoi peut-on dire qu'elle lui dicte la chose à faire ? Et bien, parce qu'il la fait. La norme au sens de Ricoeur tire son statut de norme de son caractère contraignant : elle commande.

J'entends d'ici les objections -au demeurant fondées- des psychanalystes . Ce n'est pas parce qu'on fait une chose que l'on « choisit » de la faire : peut-on oublier impunément la découverte de l'inconscient, qui justement nous montre que le moi n'est pas « maître chez lui », que l'humain est habité par des forces qu'il ignore, qui résiste à l'éducation, encore plus, aux bonnes intentions ? Permettez-moi de reporter l'examen de ces objections et de les traiter un peu plus loin. Pour le moment, laissez-moi simplement

---

<sup>2</sup> Par exemple, de la dimension juridique, qui requiert que l'on se demande si ce qu'on décide de faire se situe ou non dans le cadre du droit Elle se distingue aussi d'autres dimension ; telles que la dimension politique , qui a trait aux intérêts et aux questions de pouvoir, de la dimension économique etc.. De ce point de vue, la dimension déontologique recoupe davantage la dimension juridique, puisque les règles déontologiques sont souvent intégrées au droit positif.

<sup>3</sup> Il s'agit d'un des problèmes principaux de la pratique : qu'arrive-t-il quand, comme c'est la plupart du temps le cas, les autres dimensions ont préséance et que l'on agit « par delà le bien et le mal » ? (Hobsbawm)

souligner que dans ce que je viens de décrire sur la normativité morale, il n'est question ni du moi, ni des instances psychiques, ni du surmoi. Le sujet moral, en l'occurrence, le sujet imputable, s'il n'est pas le moi, n'est pas non plus le sujet lacanien, ni le sujet psychologique, ni encore le « self », vrai ou faux. La norme ne se confond pas non plus avec le surmoi.

Cela étant dit, les instances de la métapsychologie épuisent-elles la subjectivité morale? Existe-t-il un rapport entre la métapsychologie et le sujet imputable? Si on veut rendre compte de ce sujet de façon concrète, on ne peut pas laisser de côté tout un pan de la connaissance, ni occulter, un angle d'approche dont le champ d'investigation porte sur les conditions du « devenir humain » (Laplanche, 1997). La question reste entière. Elle et nous y reviendrons.

### **1. Morale et éthique : quelques éléments de la philosophie morale de Paul Ricoeur**

Je retourne à Ricoeur et à la morale, avec ses deux versants subjectif et objectif, c'est à dire, la norme qui commande, le sujet qui lui obéit. Le verbe commander implique un caractère contraignant. Nous venons d'en parler. Le terme norme nécessite cependant une autre précision. Pour que le fondement d'une action puisse s'appeler norme, il faut qu'il ait un caractère généralisable. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, celui-ci ne résulte pas du fait que la norme s'impose à tous, pour des motifs sociaux, juridiques culturels ou autres, ce qui est d'ailleurs généralement le cas. La norme morale, dans le sens que lui donne Ricoeur<sup>4</sup>, possède un caractère généralisable parce que le sujet qui lui obéit se reconnaît liée par elle – et, jusqu'à un certain point, estime que les autres le seraient, ou devraient l'être aussi – dans des circonstances similaires.

Tous ces développements nous conduisent à ce qui constitue le cœur de la théorie de la morale selon Ricoeur, en l'occurrence, la notion d'autonomie. La dialectique « commander / obéir », et son corollaire, la dialectique norme / sujet imputable, en sont les vecteurs. En effet le terme *auto/nomos* renvoie à une norme (*nomos*) auto-appliquée (*auto*), que l'on reconnaît comme étant contraignante. Comment ces deux éléments, - le rapport commander/obéir, ou la relation entre norme et sujet imputable- permettent-ils, le cas échéant, de définir l'individu comme auto-normé plutôt que hétéro-normé? La réponse à cette question repose sur la notion d'imputabilité. Formulons d'abord une précision sur l'expression « auto-normé ». Il ne s'agit pas ici de prétendre que l'individu crée sa propre norme, en dehors de toute détermination historique et sociale. Il n'est pas question non plus de soutenir que cette norme « auto » lui est spécifique. La norme qui sous-tend son action peut tout à fait coïncider avec une norme d'application générale, ou convenue dans le cadre d'un groupe. L'autonomie, au sens de Ricoeur, implique que l'individu reconnaisse que la norme sur laquelle se fonde la décision qu'il prend est à la fois auto-choisie et auto-imposée. L'imputabilité constitue son corollaire : me reconnaissant comme l'auteur de ma décision, j'en assume la portée et suis imputable de

---

<sup>4</sup> Par ailleurs très inspiré de Kant.

ses conséquences. Autonomie et imputabilité sont donc indissociables. Cette conception de l'autonomie recoupe la notion d'émancipation, telle que la définissait Kant. Celui-ci la concevait à partir de son sens juridique, comme un projet des Lumières (*Aufklärung*). Rappelons en effet que, pour Kant, ce projet consiste à sortir l'homme de l'état de minorité, en l'occurrence de de tutelle, dont il est lui-même responsable. La métaphore juridique de la tutelle, transposée en philosophie, illustre la place centrale de l'imputabilité dans la définition de l'émancipation, terme auquel Ricoeur substitue en partie celui d'autonomie. En droit, l'émancipation s'effectue, soit de plein droit, par l'atteinte de l'âge de la majorité, soit par la survenance d'un fait juridique qui lève l'état de tutelle<sup>5</sup>. Que veut dire l'émancipation en droit civil ? Un sujet de droit émancipé est un sujet qui est juridiquement responsable de ses actes. Un sujet de droit non émancipé au contraire, ne peut être tenu juridiquement responsable de ses actes. Ainsi, un mineur non émancipé n'est pas responsable des conséquences civiles de ses actions et, de ce fait, n'est pas doté de la capacité d'accomplir seul des actes juridiques<sup>6</sup> qui engagent sa responsabilité, ce qui revient à dire qu'il n'est pas libre de les accomplir. En philosophie morale, il s'agit d'imputabilité, plutôt que de responsabilité. De la même façon, qu'en droit, le concept d'émancipation implique la responsabilité et a pour corollaire la liberté de contracter, de décider et de s'engager, l'imputabilité, pour Ricoeur, est première en regard de la liberté. Se reconnaître comme l'auteur de ses actes et imputable de ceux-ci constitue une condition de possibilité de la liberté. Ricoeur renverse sur ce point la séquence généralement admise, qui veut que seul un être autonome puisse être libre. Pour lui, ce n'est pas la liberté qui permet l'autonomie, mais l'autonomie qui permet la liberté. Comme l'écrit Ricoeur, en citant Kant : « *on n'impute pas à l'homme parce qu'il est libre : il est libre parce qu'on lui impute* »<sup>7</sup>.

Avant d'aborder les objections que la psychanalyse peut opposer à un tel raisonnement, permettez-moi de demeurer encore quelques instants dans la sphère de la subjectivité morale pour préciser deux points. Le premier porte sur certains aspects concrets de la primauté de l'autonomie sur la liberté, en m'appuyant l'exemple des rapports de travail. Le deuxième me permettra de terminer mon exposé de la position de Ricoeur et de dire quelques mots sur la notion d'éthique, ainsi que sur ces relations avec la morale telle que nous venons de la définir.

#### *Quelques aspects concrets de la primauté de l'autonomie sur la liberté*

Le sujet moral autonome est donc le sujet imputable, celui qui répond de ses actes. En quoi cette imputabilité est-elle nécessaire à la liberté ? On retrouve dans les témoignages

---

<sup>5</sup> Par exemple, pour un majeur soumis à un régime de protection, la fin de l'état d'incapacité. le mariage constitue un fait juridique pouvant émanciper un mineur, qui, jusqu'il y a peu de temps portait alors le nom de mineur émancipé. À une autre époque, pas si lointaine, les femmes mariées, pour certaines actes, perdaient leur statut de majeure de plein droit : le veuvage les émancipaient de nouveau.

<sup>6</sup> Des actes juridiques d'une certaine importance, bien sûr. Il n'est pas responsable non plus des fautes civiles qu'il pourrait commettre .

<sup>7</sup> Esprit, Paris, 1995, p. 50

sur les camps de concentration des descriptions saisissantes de l'impact de la capacité d'assumer ses actes et d'en répondre, même dans des circonstances où une grande partie de ceux-ci sont effectués sous la contrainte<sup>8</sup>. Un espace de liberté se dessine : la façon d'exécuter les ordres se modifie : le zèle, autant que faire se peut, n'est pas au rendez-vous, la dissimulation, dès qu'elle est possible, devient le noyau de tentatives de résistance, qui peuvent bien sûr échouer, mais qui n'en demeurent pas moins une affirmation de liberté. Pour examiner cette question dans des circonstances moins tragiques, regardons un peu du côté du travail. Une des modalités courantes à laquelle ceux qui travaillent ont recours pour se justifier d'avoir pris une décision ou d'avoir agi d'une façon qu'ils n'approuvent pas nécessairement, consiste à se convaincre que « l'on n'avait pas le choix », que, par obligation, on a pris une décision qui relève en fait de la volonté d'un autre. Le terme obligation peut ici recouvrir une variété de situation, telle que la subordination, l'intérêt, voire l'opportunisme, la peur d'avoir des ennuis ou de déplaire. On peut alors se décrire comme un simple rouage d'un système sur lequel on a peu, ou pas, de prise. Dans ce cas, on ne se reconnaît pas comme l'auteur de son acte ou de sa décision, mais on les attribue au fait d'un autre, un autre à qui, à tort ou à raison on ne peut pas déplaire, ou dont on ne peut pas transgresser les ordres ou les volontés.

Au sens de Ricoeur, une telle attitude revient à refuser l'autonomie : la justification de la décision prise ne repose pas sur une règle « auto-imposée ». Elle repose sur la norme d'un autre à qui on veut plaire, ou obéir, ou que l'on n'ose pas contredire. Vous me direz que la situation de travail entraîne toujours une forme de subordination qui implique que l'on ne puisse pas toujours faire ce que l'on souhaite. C'est exact. Il est important de rappeler que l'on se situe ici, non pas dans l'observation empirique de la subordination au travail, mais dans le domaine de la philosophie morale. Comme nous l'avons dit, ce champ est délimité par la question : qu'est-ce qui est bien ou mieux de faire ? Le problème moral, ou éthique, se pose précisément quand la subordination pose problème, ou devrait le faire. Les difficultés que suscite la délibération morale, ou éthique, surgissent dans le contexte, non pas d'un nécessairement d'un dilemme, mais d'un choix conflictuel, plus précisément quand il faut choisir entre une variété de décisions ou d'actions possibles, et ce que l'on estime être le mieux. Il se pose avec encore plus d'acuité comme nous l'avons dit, quand il existe un décalage entre ce qui est prescrit de faire (par l'autorité, la loi, la règle apparemment acceptée par tous, ou pour se ranger du côté de la position la plus avantageuse, etc..) et ce que nous estimons être bien, ou mieux, de faire. C'est ce qui, à mon avis, permet d'affirmer la dimension essentiellement conflictuelle de l'éthique. De plus, en ne faisant pas ce qui est attendu de nous, on s'expose, non seulement au conflit, mais aussi à la peur.

La psychodynamique du travail (Dejours) a mis en évidence jusqu'à quel point la situation de travail, et les rapports sociaux de domination qu'elle comporte, provoquent très souvent un infléchissement du sens moral. Dans ces cas, pour un ensemble de raisons

---

<sup>8</sup> Voir notamment, Robert Antelme, *L'espèce Humaine*, Germaine Tillon, *Ravensbrück*, Promo Levi, *Si c'est un homme*; *Les naufragés et Les rescapés*, Varlam Chalamov, *Récits de la Kolyma*

que nous avons évoquées plus haut, l'individu accepte de se comporter d'une façon que, normalement il réprouverait. Souvent, il finit par adhérer aux règles établie par les voix dominantes et à y collaborer, voire à les mettre en oeuvre avec zèle. Nous reviendrons sur ces aspects dans la deuxième partie de cet exposé, notamment en élaborant sur le concept de servitude volontaire. Mais pour le moment, soulignons seulement en quoi la personne qui travaille justifie ses conduites par la conviction qu'elle n'en est pas imputable. Elle s'estime contrainte de mettre en oeuvre des décisions prises par d'autres et d'y collaborer<sup>9</sup>. Par cette affirmation, elle reconnaît en même temps qu'elle n'est pas libre : contrainte et liberté sont antinomiques. Il s'agit ici d'une illustration de la conception de Ricoeur à l'effet que l'imputabilité constitue une condition nécessaire de la liberté : si on ne se reconnaît pas comme le plein auteur de l'acte ou de la décision, et si on ne se reconnaît pas comme imputable de ceux-ci, on renonce à la liberté. Il n'est pas question de soutenir naïvement qu'il soit toujours possible de s'opposer aux volontés d'un autre ou aux règles convenues d'une structure de travail : il s'agit de démontrer que, quelle que soit la décision prise, le fait de l'assumer, d'assumer les raisons sur lesquelles elle se fonde, de s'en reconnaître l'auteur ainsi que de se reconnaître imputable, constituent une affirmation de liberté, même dans la subordination.

### *Éthique et sentiment moral*

Évoquer, comme je viens de le faire qu'une décision fondée sur norme auto-imposée, dont on assume la responsabilité et dont on se reconnaît imputable se situe, quelle que soit la décision prise, dans le champ de l'autonomie ne règle pas le problème de la décision morale, ou éthique, dans le contexte où le champ de la dimension éthique est délimité par question « qu'est-ce qui est bien, ou mieux de faire ? ». Comment les notions d'autonomie et d'imputabilité nous renseigneraient-elles sur ce qui est bien et ce qui est mal, ou moins bien? C'est pourquoi il faut aborder la question du contenu, ou de sens de la norme, aspects qui, pour Ricoeur, relèvent de l'éthique. Comme nous l'avons dit, éthique et morale constituent pour lui deux concepts complémentaires. Bien que les notions d'autonomie, d'imputabilité et de liberté ne soient pas neutres au plan axiologique, c'est selon lui par l'éthique que le sentiment moral s'enracine dans la vie et donne à la norme son contenu. L'éthique est pour lui antérieure à la morale. Je ne développerai pas beaucoup cet aspect parce que la discussion que je veux engager avec la psychanalyse porte davantage sur l'autonomie et l'imputabilité que sur les aspects relatifs au contenu des normes. Je mentionnerai cependant que Ricoeur divise l'éthique en deux moments : 1) une éthique antérieure, celle du sentiment du bien et du désir du bien, au sens de la « volonté bonne » de Kant, et 2) une éthique postérieure, qui représente la façon dont cette notion du bien s'incarne dans des normes précises, en l'occurrence la déontologie. Entre les deux, au centre, se situe la morale, telle que nous l'avons longuement définie, avec son versant objectif, la norme qui commande et son versant subjectif, le sujet imputable, celui qui lui obéit.

---

<sup>9</sup> Que ce soit activement ou par omission d'agir ou de s'opposer

Ce que Ricoeur entend par le sentiment du bien et sur la façon dont il se fait connaître sont fortement inspirés de l'éthique d'Aristote. Chez Ricoeur, l'éthique est très proche de la vertu chez Aristote : il s'agit d'une disposition de l'âme qui s'acquiert à la fois par la connaissance et par la pratique. C'est dans cette pratique que se développent le sentiment et le désir du bien qui donnent son contenu à la norme auto-imposée.

Parmi les vertus que décrit Aristote, notons la définition qu'il donne du courage comme la capacité de faire face à sa propre peur. Nous y reviendrons plus loin en examinant la question de l'autonomie et de la prise de décision éthique en situation de travail.

## **2. Autonomie imputabilité et émancipation : la psychanalyse à l'épreuve de l'éthique**

Après cet exposé sur la définition de l'éthique sur laquelle je m'appuie pour engager avec vous la discussion de ce soir, je reviens à notre question de départ. Tous ces développements sur l'autonomie et la liberté sont-ils compatibles avec les enseignements de la psychanalyse ? J'ai déjà eu l'occasion de discuter de ces questions à la SPM il y a quelques années, lors d'une communication qui portait sur l'émancipation.

Permettez-moi de reprendre cette discussion de façon plus ciblée, en mettant la notion d'autonomie, que Ricoeur place au centre de la subjectivité morale, en discussion avec la psychanalyse.

Le premier point à éclaircir est à mon avis le suivant : qu'entend-on par psychanalyse et, plus particulièrement par « les enseignements de la psychanalyse » ? On pourrait en débattre longtemps. Le moins qu'on puisse dire c'est que l'éclectisme qui règne dans les milieux psychanalystes nous oblige à préciser ce que l'on entend par psychanalyse. La psychanalyse contemporaine recouvre plusieurs réalités diversifiées : elles s'entendent à peu près sur une certaine référence à un inconscient<sup>10</sup>, par ailleurs défini de façon assez variée, de même que sur l'importance de la dimension clinique. La diversification ne constitue pas en soi un problème. Mais la tendance à faire coexister des théories et des bribes de théories contradictoires, qui relèvent par ailleurs d'épistémologies incompatibles, m'apparaît plus préoccupante. Elle empêche notamment d'engager avec un véritable débat avec d'autres disciplines qui, il faut le dire, rencontrent des problèmes tout à fait semblables.

Je dois donc préciser à quelle conception de la psychanalyse j'adresserai les questions que nous avons évoquées plus haut. En ce qui me concerne, je les ai adressées à la pensée de Laplanche et c'est dans cette perspective que je les aborderai ici. Je vous laisse juger si cela constitue une faiblesse de mon travail.

Je ne résumerai pas la théorie de Laplanche qui est une théorie systématisée qui intègre à la fois une théorie de la pratique analytique, des conceptions métapsychologiques et

---

<sup>10</sup> Tout en lui accordant une importance variable.

une façon spécifique de rendre compte du mode d'action de la psychanalyse, de même que des buts du processus analytiques. Je soulignerai cependant qu'il s'agit d'une théorie qui se distingue assez radicalement des conceptions freudiennes<sup>11</sup> et post-freudiennes. Elle se rattache à une épistémologie spécifique qui, comme toute épistémologie, va de pair avec une anthropologie. Comme je le mentionnais plus tôt, celle-ci implique une conception de l'humain et des conditions du devenir humain » (1997).

Revenons à nos questions. L'idée d'un sujet moral, imputable et autonome au sens de Ricoeur, est-il compatible avec les conceptions de la psychanalyse ? Si on se place dans le cadre des conceptions métapsychologiques de Laplanche, la réponse est non. Si on examine cependant les rapports entre psychanalyse et les autres disciplines des sciences de l'humain, y compris dans la perspective de Laplanche, la réponse est différente : il s'agit alors de se demander si la psychanalyse épuise la conception de l'humain ou si elle ne décrit que quelques unes des conditions du devenir humain, à partir de son propre angle d'approche. Cette dernière hypothèse doit à mon avis être retenue pour un ensemble de raisons.

Commençons par la métapsychologie. Laplanche qualifie la découverte de Freud de « révolution copernicienne inachevée ». Toute sa théorie vise à remettre en marche cette « révolution copernicienne » et à démontrer que, du point de vue tant de la constitution de l'inconscient sexuel que de la sexualité infantile, l'être humain « gravite autour de l'autre » (1997). « Le primat de l'autre en psychanalyse », titre donné par l'éditeur à un de ses recueils de textes, exprime bien l'orientation de sa théorie. Soulignons cependant que le primat de l'autre ne se réfère pas à l'autre de la théorie des relations d'objet ou à celui des théories relationnelles ou intersubjectivistes. Il s'agit essentiellement de l'autre, en l'occurrence l'autre adulte ou l'autre enfant plus âgé qui est à l'origine du message compromis dont découlera la formation de l'inconscient sexuel de l'enfant, et de façon concomitante, de son moi. Pour Laplanche, la définition de la réalité psychique ne peut se passer de la catégorie du message et ce message vient de l'autre. Sa conception de la formation de l'inconscient sexuel passe par la transformation du message provenant d'un autre externe (der Andere), un message compromis par son propre fantasme sexuel, en un autre interne (das Andere), en l'occurrence, l'inconscient sexuel. Pour résumer en quelques mots l'hypothèse traductive du refoulement chez Laplanche, l'inconscient provient des résidus de traduction du message. Ce résidu se constitue en restes chosifiés, exclus du domaine du sens et de la signification, qui attaquent le moi de l'intérieur. Leur attaque vise une excitation toujours croissante et une déqualification du sens que le moi attribue tant bien que mal à ce qui l'affecte. Le moi se constitue par la même mouvement de traduction que l'inconscient

---

<sup>11</sup> Les rapports entre la pensée de Laplanche et la théorie freudienne pourrait faire l'objet d'un débat. Bien que la théorie de la séduction généralisée s'appuie sur les découvertes de Freud, les conceptions de Laplanche s'écartent sur plusieurs points des conceptions freudiennes. Écarts tout fait assumés et revendiqués par Laplanche, ceux-ci, en dernière analyse, remontent toujours à des désaccords portant sur des conceptions épistémologiques.

sexuel. Il représente la partie traduite, autrement dit, une mise en sens, voire une mise en récit, une tentative d'autothéorisation et d'auto-historisation. Cet inconscient sexuel instaure altérité interne, radicale qui résiste à toute tentative d'éducation et à toute explication en terme de besoins et de motivation. Il s'agit là du processus de sexualisation qui, selon Laplanche constitue une étape essentielle du devenir humain.

Dans ce contexte, l'idée d'un sujet ipso-centré qui se reconnaît comme l'auteur de ses actes et se reconnaît aussi comme imputable de ceux-ci ne peut se concilier avec une métapsychologie fondée à la fois sur l'éclatement de la notion de sujet et sur l'instauration d'une telle altérité conflictuelle, constitutive de l'humanité même de la personne. Précisons aussi que la notion de sujet et de subjectivité est étrangère à la métapsychologie de Laplanche qui, à plusieurs reprises met en garde contre le retour à une « philosophie du sujet » dont le copernicanisme qu'il a chèrement défendu devait fermement éloigner la psychanalyse.

Laplanche a d'ailleurs traité de la responsabilité morale. Il ne la considère pas compatible avec sa métapsychologie. Dans un texte intitulé « *Responsabilité et réponse* » (1999), il se réfère à l'histoire de Job à la fois pour illustrer sa théorie de la séduction généralisée et la façon dont la formation de l'inconscient sexuel infléchit le rapport à la responsabilité. Job est assailli de messages sadiques, notamment en ce que Dieu et Satan<sup>12</sup> s'allient pour l'éprouver. Il croit qu'on lui demande de répondre de ses actes, mais devant l'horreur de ce qui lui arrive, il se retrouve contraint à répondre aux épreuves qui l'affligent et qui sont pour lui autant de messages : qu'ai-je fait pour que vous me traitiez ainsi ? (Laplanche 1999, 165). Il ne s'agit plus de « répondre de » ses actes. mais de « répondre à ».

La responsabilité- l'imputabilité au sens de Ricoeur- implique le fait de de « répondre de » ses actes. La catégorie du message, centrale dans la métapsychologie de Laplanche nous montre un humain forcé de « répondre à ». Ce « répondre à » que Laplanche décrit comme une contrainte posée par le message énigmatique au petit être humain (1999, 169), lui est par la suite imposée par les dérivés de l'inconscient sexuel qui l'attaquent de l'intérieur. « *C'est là, selon lui cette « culture pure de pulsion de mort, de déliaison, d'étrangèreté, à laquelle nous sommes sommés de répondre comme nous fûmes sommés de répondre à l'adulte parental* » (1999, 170). Devant cette attaque de l'inconscient, écrit-il « *personne n'est innocent* » (1999, 319). Dans ce contexte, la métapsychologie, si elle est fidèle à son engagement copernicien, se déploie dans le registre du « répondre à », et se décale de la responsabilité, qui, par son exigence de « répondre de » implique un recentrement sur soi.

---

<sup>12</sup> Laplanche utilise le terme Lucifer Amor pour désigner la pulsion sexuelle et son énergie de déliaison. DE ce point de vue l'alliance de Dieu et Satan condense d'une façon éloquente la définition du message compromis.

Pourtant, bien que la responsabilité, condition préalable à l'autonomie, ne trouve pas sa place dans la métapsychologie et, par conséquent, ne puisse être décrite comme un but du processus analytique, on ne peut en conclure qu'elle n'existe pas dans le champ social, ni que le processus analytique n'ait rien à voir avec des transformations qui la rendent davantage possible.

La question du processus analytique est complexe : si un mouvement s'effectue en faveur de l'autonomie, en l'occurrence d'une responsabilité plus assumée, il s'agirait davantage d'un effet du réaménagement des forces en présence dans le conflit psychique, réaménagement dont on pourrait vraisemblablement rendre compte en termes métapsychologiques. Nous y reviendrons à la section suivante.

Examinons maintenant la question de l'autonomie et de l'imputabilité dans le champ social, en faisant à notre tour un petit détour par l'histoire de Job. Job n'est pas resté sur son fumier. Éloignons-nous de la version biblique pour s'inspirer de celle de Alfred Döblin (*Berlin Alexanderplatz, Dialogue avec Job*) Au pire de ses épreuves, ayant tout perdu, lépreux, malade, une voix interroge Job sur ce qui est le plus souffrant dans sa condition. La voix, qui a son idée sur la question, le conduit à admettre que c'est son incapacité à vouloir s'aider. Dans ce dialogue avec la voix, Job se fait dire qu'il s'obstine à demander à quelqu'un ( Dieu, Satan, les anges) de le guérir. En réalité, lui dit la voix, tous veulent t'aider, chacun pour leurs raisons propres, mais toi tu ne veux pas t'aider. La voix (qui lui laisse croire qu'elle est Satan) lui dit : il n'en tient qu'à toi. La voix disparaît. Job reste là à hurler sa douleur, mais on imagine qu'il change d'attitude, car le passage se conclut en indiquant que, pour la première fois, ses plaies commencent à guérir.

Comme l'écrivait Camus : les mythes sont faits pour que l'imagination les anime. Le passage de Döblin est ambigu et je ne prétends pas du tout en faire l'interprétation. Je l'ai animé à ma manière, pour souligner de façon moins scolaire que je ne l'ai fait jusqu'à présent, deux éléments importants. D'une part la position première de l'autonomie à l'égard de la liberté, tel que le postule Ricoeur dans sa définition de la morale et, d'autre part, le fait que l'éthique et la morale sont des caractéristiques essentiellement humaines et qu'elles sont elles-mêmes constitutives d'humanité. Dans le dialogue imaginé par Döblin, Job se décrit comme une loque, comme un organisme dépourvu de toutes forces, y compris celles de vouloir et d'espérer. Quand l'idée qu'il n'en tenait qu'à lui a fait son chemin, il a entrevu une autre avenue que celle de demander de l'aide. Il a pris acte de son présent et de ses possibilités d'action- aussi minces fussent-elles. Il s'est recentré sur une volonté et sur un projet. Dans la reprise que Döblin fait de l'histoire, il semble bien que ce changement ait constitué une condition préalable et nécessaire à l'intervention des puissances surnaturelles. Pour commenter cette séquence, dans les termes de Ricoeur, - en m'excusant de la forme schématique et peu nuancée de ce commentaire - Job a modifié son attitude en s'auto-imposant la norme de vouloir s'aider. À partir du moment où il « répond de », -en l'occurrence de la décision de vouloir ou non s'aider- Job s'affirme comme auto/nome et, de ce fait, s'ouvre à une possibilité de liberté. En

devenant libre, il revendique son humanité : il peut dès lors obtenir l'aide de Dieu ou de Satan<sup>13</sup>.

Vous me direz que la voix qui se fait entendre à Job était peut-être celle de Satan, mais en tout cas pas celle d'un psychanalyste! A-t-on idée de prendre une position aussi moralisatrice<sup>14</sup> ! Je ne peux qu'être d'accord avec cette remarque : il ne peut s'agir d'un psychanalyste, du moins, on l'espère. La philosophie morale n'a pas le même objet que la psychanalyse. Bien d'autres considérations devraient guider le travail du psychanalyste dans le cas du Job de Döblin, notamment, pour ne nommer que celle-là, l'omniprésence du sadomasochisme dans ce que vit Job sur son tas de fumier. Je reviendrai dans la section suivante sur la question du sado masochisme en rapport avec la servitude volontaire.

Mais la psychanalyse n'est pas le seul angle d'approche de la condition humaine. Sur ce sujet, elle occupe<sup>15</sup> un place nécessaire dans la communauté scientifique. Cette place n'est pas prépondérante. Elle se situe parmi les sciences de la culture, au sens de Cassirer (Rastier, 2021). Elle comporte, comme les autres sciences, un champ disciplinaire défini par son objet et sa méthode. Ce champ est délimité, non pas par l'opposition âme/corps, - ni d'ailleurs par celles qui s'établissent quelque fois entre sensible et intelligible ou intérieur-extérieur -, mais bien par la dichotomie sexualité/auto-conservation (Laplanche). Son objet est l'inconscient sexuel, que Laplanche, de façon concrète et « *non spéculative* », définit comme étant « *la fantaisie, dans ses rapports avec l'excitation* ». Sa méthode, la méthode associative-dissociative, est tributaire du cadre, et de ce que Laplanche nomme le « refusement » du psychanalyste. Son mode de recherche implique une articulation soignée des rapports entre pratique et théorie. Cette dernière renvoie à la métapsychologie qui comporte des critères de scientificité et de cohérence, toujours sujets à débat.

Dans le cadre de ces paramètres, la psychanalyse offre une perspective essentielle sur l'âme humaine : la réalité psychique, comme l'écrit Laplanche, est invasive. Les dérivés de l'inconscient sexuel envahissent toutes les activités et toutes les relations humaines, y compris les rapports sociaux. Pour arriver à une description concrète des processus de prises de décision éthiques, il faut que cette description soit complète, en l'occurrence qu'elle recouvre l'ensemble des facteurs en cause. Ce n'est pas toujours possible dans le cadre d'une approche disciplinaire : de toutes façons, on ne peut pas être des spécialistes en tout. Une investigation disciplinaire sérieuse et respectueuse de ses limites, permet

---

<sup>13</sup> Le mythe pré suppose que l'aide de Dieu ou de Satan s'effectue pour des raisons différentes, mais, en dernière analyse leur enjeu est l'âme humaine. L'aide est donc destinée à un humain. Gagner une loque n'a d'intérêt ni pour Dieu, ni pour Satan.

<sup>14</sup> Je veux ici admettre mes torts à l'égard de Döblin. Ce dialogue est intercalé à un moment de la trame du récit, qui ne porte pas du tout sur Job, mais sur un délinquant berlinois, et apparaît comme une réflexion semi-onirique à un moment où le héros se trouve dans une situation extrêmement difficile. J'y fait référence hors contexte, pour m'en tenir à la référence à Job.

<sup>15</sup> Ou pourrait occuper

d'établir des ponts avec les autres disciplines. La vérité scientifique, notamment s'agissant de rendre compte de phénomènes sociaux, exigent l'apport de différents points de vue. Le travail interdisciplinaire fructueux ne peut s'effectuer qu'aux frontières de chaque discipline, chacune travaillant avec son objet et ses méthodes propres.

Prétendre que les instances de la métapsychologie auraient le dernier mot à dire sur ce qu'est la personne dans sa globalité constitue une position éminemment contestable : la légitimité des autres disciplines reste entière, à moins de tomber dans un impérialisme psychanalytique auquel, à mon avis, la psychanalyse n'a rien à gagner.

La psychanalyse a remis en question l'idée d'un sujet unifié. Elle a mis en évidence que l'être humain était mu par des forces qui lui apparaissent comme étrangères. Ces découvertes ne permettent pas de prendre la partie pour le tout et d'établir une confusion entre elles et l'individu dans sa globalité. Bien que ces forces de liaison et de déliaison constitutives de l'âme humaine, leur mode d'action et les voies qui y donnent accès constituent le véritable objet de la psychanalyse, celles-ci ne peuvent pas être confondues avec l'unité synthétique qu'est la subjectivité morale. La psychanalyse n'est pas la seule discipline à avoir démontré que des notions telles que la conscience, le libre arbitre, la responsabilité ou la morale recouvrent un ensemble de déterminations. On ne peut pour autant en conclure que la liberté, y compris la liberté d'agir en fonction de ce qui apparaît bon et juste, n'existe pas ni qu'il soit illusoire de la rechercher et de la revendiquer. Il serait tout aussi grave de se servir des découvertes de la psychanalyse pour la discréditer.

## **II. La psychanalyse comme activité de travail : l'éthique à l'épreuve de la psychanalyse ?**

Le travail que je vous présente est mal réparti : la deuxième partie est moins développée que la première. Je me suis permise cette faute parce que j'ai préféré insister ce soir sur l'exposé de la théorie morale avant de discuter des prises de décision éthiques en situation de travail. Comme il existe plusieurs conceptions de l'éthique, j'ai voulu préciser les rapports entre éthique, conçue comme le désir de faire ce qui est bien, autonomie et liberté.

### **Activité de travail, infléchissement du sens moral et servitude volontaire**

Les psychanalystes travaillent. Leur travail ne se limite pas seulement au travail en séance. Ils travaillent aussi dans les réunions scientifiques, les séminaires, les enseignements, les supervisions. La psychodynamique du travail a mis en évidence que le travail ne s'effectue jamais en dehors du champ social et qu'il implique des rapports sociaux. Même en séance, bien que de façon différente, les psychanalystes, sont en relation avec leurs sociétés, leurs collègues, les institutions dans lesquelles ils interviennent le cas échéant.

Par ailleurs, la situation de travail et l'organisation du travail dans lesquelles s'instaurent les rapports sociaux ne se limitent pas au travail salarié ou à des rapports de subordination institutionnels. Des rapports sociaux de travail s'établissent dès qu'il y a des règles de métiers partagées, une idée, commune ou non, de ce que représente un travail bien fait, un jugement formel ou informel émis par des pairs, l'évaluation du travail par des collègues ou une hiérarchie, des possibilités de promotion et/ou reconnaissance de statut par l'institution. Les rapports de travail sont à la fois sociaux et interpersonnels. De plus, il existe aussi des rapports spécifiques de travail dans le cas des travailleurs autonomes : nécessité de faire partie de réseaux, d'être considéré comme quelqu'un à qui on peut référer des patients, ne pas déplaire à ceux qui pourraient vous inviter comme conférencier.

Le droit du travail, dans son acception classique, se définit comme un aménagement des rapports de subordination. Une telle définition s'applique en droit au travail salarié, mais, quand on observe les rapports qui s'instituent dans le cadre du travail en général, on constate que, dans les faits, elle ne s'y limite pas. La subordination n'implique pas nécessairement la domination : on doit cependant convenir qu'elle lui fournit un terreau fertile.

Comme nous l'avons dit à la section précédente, le travail constitue un secteur particulièrement propice à l'infléchissement du sens moral (Dejours). La justification par l'argument d'autorité ou par la nécessité de se conformer au système est fréquemment utilisé par ceux qui travaillent pour justifier des conduites qu'ils n'approuvent pas nécessairement. Ils ne s'agit pas nécessairement d'action : ces situations s'appliquent aussi dans le cas d'omissions d'agir, de prendre position, de laisser faire. Nous avons brièvement examiné en quoi ces justifications correspondent à un refus d'autonomie, au sens de Ricoeur. Se considérant contrainte de décider selon la volonté d'un autre, la personne qui travaille ne s'estime pas libre d'agir selon son évaluation de ce qui est mieux de faire. Cette renonciation prend souvent une autre forme : la personne qui travaille se met à adhérer aux orientations soutenues par ceux qui dominent dans son milieu. Dans tous ces cas, la justification se fonde sur les risques de conflit que pourrait susciter le fait d'agir selon ses convictions et des désagréments, voire des répercussions négatives, que ce conflit pourrait entraîner. À divers degrés, elle prend donc appui sur la peur, opérateur efficace des rapports de domination.

La psychodynamique du travail a analysé et décrit de tels comportements, en montrant combien ils avaient pour but de soustraire la personne qui travaille à la souffrance, notamment à la souffrance causée par la peur. Nous reviendrons sur la peur un peu plus loin. Rappelons cependant que dans la description des vertus, Aristote définit le courage comme la capacité de résister à sa propre peur. La vertu pour Aristote correspond à une pratique mise en oeuvre par une des forces de l'âme, celle qui tend vers ce qui est bien. Par contre, résister à la peur, selon Aristote n'est pas toujours vertueux : lui résister quand on fait face à un péril avéré n'est plus une vertu. Le courage se renverse alors en son contraire, la témérité. Toutefois, exagérer la peur et se complaire dans des

inquiétudes toujours croissantes et peu fondées est le contraire de la tempérance, qui constitue elle aussi une vertu fondamentale.

La métapsychologie a-t-elle quelque chose à dire sur la peur ? Laplanche la décrit comme une forme liée de l'angoisse (1997). Rappelons que pour lui, l'angoisse constitue une forme déqualifiée de l'affect, déqualification qui résulte de l'attaque interne du moi par les dérivés de l'inconscient sexuel. Il conçoit cette attaque comme une forme de « circulation du non-sens » qui s'en prend à la liaison opérée par la « circulation du sens » soutenue par la traduction. La force de déliaison est pour Laplanche une force sexuelle, comme l'est aussi, avec une composante souvent plus narcissique, la force de liaison. En séparant le facteur quantitatif de l'affect de son facteur qualitatif, l'attaque pulsionnelle libère une énergie accrue de déliaison. Cet accroissement d'énergie implique un accroissement d'excitation, ce qui, dans la métapsychologie de Laplanche, constitue un mode de satisfaction de la pulsion sexuelle de mort. J'arrête ici les descriptions métapsychologiques. Il faudrait à ce stade entrer plus profondément dans la théorie de Laplanche, en particulier sur la position centrale du masochisme dans la sexualité infantile. Une telle entreprise m'éloignerait de mon sujet.

Je me contenterai de souligner que les définitions d'Aristote relatives à la témérité et à l'intempérance ( exagérer la peur pour se complaire dans l'accroissement du déplaisir) dessinent l'une des frontières où la philosophie morale pourrait profiter des enseignements de la psychanalyse . Quand on établit le rapport entre la peur et les multiples justifications du refus de l'autonomie, on peut voir que la frontière ainsi tracée s'étend aussi à la théorie de la subjectivité morale de Ricoeur. Si le processus analytique permet un réaménagement des forces en présence dans le conflit psychique, pourrait-on penser que ce réaménagement puisse aller dans le sens d'une renonciation à une forme de satisfaction masochiste, de façon à permettre une appréciation différente des enjeux d'une décision ?

La psychodynamique du travail a emprunté à La Boétie le concept de servitude volontaire pour rendre compte de la facilité avec laquelle, en situation de travail, ceux qui travaillent acceptent de collaborer avec des pratiques qu'ils réprouvent ou avec lesquelles ils ne sont pas d'accord. Précisons quelques éléments relatifs à cette notion . La Boétie établit une distinction entre la servitude volontaire et la servitude forcée : il ne remet pas en question qu'il existe des situations de contraintes telles que la seule position possible est de plier l'échine. La servitude forcée , écrit-il est un infortune. Il a cependant dénoncé la servitude volontaire, qui consiste à exagérer le danger posé par le tyran, à refuser de se rendre compte que ce dernier ne peut pas se maintenir en position dominante sans la collaboration de tous ceux qui exécutent ses ordres et qui contribuent à renforcer son autorité. Dans les termes de son époque, La Boétie dénonçait la courtoisie, dans laquelle le courtisan finit par admirer le tyran ou, en tout cas, fait tout pour lui laisser croire qu'il l'admire. Contrairement à la servitude forcée, qui favorise le sabotage, la servitude volontaire s'accompagne de zèle, outil indispensable pour assurer la pérennité des rapports de domination. Dans un tel cas, ne se rapproche-t-on pas de l'injonction

décrite par Laplanche comme une injonction à « *répondre à* » ? De façon concrète, être sur le qui-vive pour bien répondre à la volonté d'un autre, de même que l'excitation et la peur qui accompagnent cette attitude, - permettent aussi d'éviter de « répondre de » ses actes, d'assumer le fait d'en être l'auteur. L'imputabilité est alors transférée à celui ou celle sous les ordres de qui on sert .

Cette propension à servir le tyran , cette fascination pour le pouvoir et ses manifestations font, selon La Boétie partie intégrante de l'âme humaine. En s'interrogeant sur les « ressorts psychiques de la servitude volontaire », ( Dejours), on se retrouve de nouveau aux confins d'un champ où la philosophie morale pourrait bénéficier des enseignements de la psychanalyse. La position centrale du masochisme dans la sexualité humaine entre à mon avis en écho avec la soif de servitude qui, pour chacun d'entre nous, rend l'autonomie et la liberté aussi redoutables .

### **Activité de travail des psychanalystes : quelques éléments pour la discussion**

La façon dont le refus- ou non- de l'autonomie morale et de la liberté se pose n'est pas spécifique à la psychanalyse comme activité de travail . Ces questions surgissent partout, de façon plus ou moins semblable<sup>16</sup>. Pour demeurer dans l'inspiration métapsychologique, on peut soutenir que la servitude volontaire se manifeste la plupart du temps dans des formes liées du masochisme, tel que le conformisme. Elle revêt aussi l'aspect de la propension généralement acceptée de faire passer ses intérêts avant ses convictions.

Les choix épistémologiques constituent l'un des facteurs où ces formes, liées ou non, de la servitude volontaire peuvent jouer un rôle dans le monde psychanalytique. Les choix épistémologiques comportent une dimension éthique et , de ce point de vue, les théories ne sont pas équivalentes. Il n'est pas toujours aisé d'en débattre sans que des considérations de l'ordre de celles que nous venons de décrire entrent en jeu.

Je n'ai pas l'intention de suggérer ici des questions précises pour examiner certains choix, ou dilemmes, épistémologiques . Comme je l'ai déjà mentionné, J'ai voulu mettre l'accent sur la prise de décision, sur les rapports entre morale, imputabilité, autonomie et liberté, plutôt que sur le contenu d'une norme ou d'une règle en particulier. Ce contenu est toujours sujet à débat . Il est tributaire de multiples déterminations factuelles, éminemment variables et, à mon avis il est impossible d'en traiter hors contexte. Les choix épistémologiques peuvent porter sur une variété de sujets relatifs à la pratique de la psychanalyse, au cadre , aux orientations théoriques, à l'éclectisme. Il peut y en avoir quantité d'autres.

Se reconnaître comme imputable de ses choix épistémologiques, et se reconnaître aussi comme quelqu'un qui y adhère vraiment, permet de se rendre compte de la nécessité

---

<sup>16</sup> Il existe malheureusement des situations où elles se pose de façon beaucoup plus tragique..

de tenir des débats réels . Dans le monde du travail , et ailleurs, le débat est souvent remplacé par une soumission plus ou moins assumée aux position dominantes. Sans la pensée critique et l'activité de la raison, la victoire reste alors aux mains des bataillons les plus forts... C'est pourquoi une philosophie morale de la résistance n'est peut-être pas superflue.

## Bibliographie

Aristote. *Éthique à Nicomaque*. Livre 1

Dejours , C. *Souffrance en France* Paris :, ED, du Seuil 1998, 2009

Laplanche, J. *Le primat de l'autre en psychanalyse*, Paris, Flammarion , coll Champ, 1997

Laplanche, J. *Entre séduction et inspiration L'Homme*, Paris, P.U.F. coll Quadrige , 1999

Ricoeur, P. Rubrique « Éthique », *in Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, sous la direction de Monique Canto-Sperber, Paris, P.U.F., 2004.